

Soirée Rock !

Vendredi 24 novembre 2017 / 20h30

Espace Bellevue

KO KO MO ! + 1ère partie

Originaire de Nantes, KO KO MO est un duo musical explosif ultra charismatique qui, en peu de temps et une flopée de concerts, enflamme tout sur son passage !

KO KO MO, c'est Warren (guitare - chant) et Kevin « K20 », (batterie - chœurs).

À deux, c'est la fureur de vivre, toujours à fond dans la veine de Led Zeppelin, The White Stripes et The Black Keys ! Warren, en chanteur aux vocalises parfois androgynes proches d'un Robert Plant et un jeu de guitar hero à classer entre Jimmy Page et Jimi Hendrix, et « K20 », en John Bonham ou Keith Moon de The Who pour le sens du show et de la furie.

Révélation des Trans Musicales de Rennes, le duo a aussi écumé les clubs et les salles en France et en Asie (Chine, Inde, Indonésie et Corée du Sud) avec toujours cette même fougue et ce même entrain.

Leur premier album : Technicolor Life est sorti en mars 2017 chez LMP Musique.

De la scène au disque, KO KO MO est le résultat d'une belle alchimie rock, blues et pop !



© JIM JAGU

La première partie fera la part belle à deux groupes locaux repérés lors de la finale du tremplin musical du Vignoble : The Muddy Birds et Nobody's fault.

► **The Muddy Birds** évoluera dans un univers rock aux influences grunge et pop.

Avec Sylvain (basse), Ewen (guitare, chant), Guillaume (batterie, chant) et Elie (batterie, guitare)

► **Nobody's fault** nous proposera un rock énergique influencé par la pop-punk californienne (Green Day, Sum 41, Blink 182...). Avec Antoine (basse et chant), Vittorio (batterie) et William (guitare et chant)

Tarif plein : 10 € / Tarif réduit : 5 € / Billets en vente à la mairie de Gétigné.

► Des places sont à gagner sur facebook : [f Ville de Gétigné](#)



Inauguration du 21 octobre

Inauguration du City Stade® !

La commune de Gétigné s'est dotée de son propre City Stade®. Il est situé au niveau de l'espace de loisirs, à proximité des terrains de tennis.

Il a été inauguré ce samedi 21 octobre. L'espace de jeux mesure 12m x 24m et permet la pratique du basket, du mini-foot, du hockey. Il est en accès libre et est ouvert également aux scolaires et au centre de loisirs.

Sa mise en place a été confiée à l'entreprise Tennis d'Aquitaine pour un montant global de 47 702 € HT.

PACS, cartes grises et permis de conduire > Nouvelles démarches



▶ PACS > Enregistrement en mairie à partir du 1er novembre 2017

L'enregistrement des PACS (Pacte Civil de Solidarité) est transféré en mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Jusqu'alors, le PACS était enregistré soit au Tribunal d'Instance, soit chez un notaire. La loi de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle du 18 novembre 2016 a entériné le transfert de la gestion des PACS vers les mairies. Il reste toutefois toujours possible d'effectuer un enregistrement auprès du notaire de son choix. Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer dans la mairie où ils déclarent fixer leur résidence commune principale ou chez le notaire.

- > **Contact : service état civil à la mairie 02 40 36 07 07 ou mairie@getigne.fr.**
- > **L'enregistrement d'un PACS ne se fera que sur rendez-vous.**

▶ Cartes grises et permis de conduire Fin des démarches en préfecture

A partir du 2 novembre 2017, l'immatriculation d'un véhicule acheté d'occasion, la modification d'adresse sur une carte grise et les démarches relatives aux permis de conduire ne seront possibles que par internet sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) www.immatriculation.ants.gouv.fr. Les dossiers ne seront plus acceptés en préfecture. Pour immatriculer un véhicule que vous venez d'acheter (neuf ou occasion), vous pouvez toujours faire appel à un professionnel de l'automobile habilité, liste disponible sur www.interieur.gouv.fr. La préfecture et les sous-préfectures continueront à accompagner les usagers dans leurs démarches via des points numériques.



{ Brève de conseil }

▶ Redevances d'assainissement collectif

Le conseil municipal et le syndicat intercommunal d'assainissement Cugand-Gétigné ont fixé les tarifs d'assainissement collectif pour 2018. Ces redevances permettent d'entretenir et d'investir sur le réseau de collecte, les postes de relèvement et les stations d'épuration.

L'abonnement est maintenu à 22 € HT par branchement. La part variable est déterminée en fonction du volume prélevé sur le réseau public de distribution d'eau potable. Elle sera au 1^{er} janvier de 1,18 € HT pour la partie communale et de 0,55 € HT pour la partie syndicale ou complémentaire (pour les villages de Haute-Gente et Ville en Bois non raccordés à la station de Cugand).

Pour les habitations raccordées à un puits, un volume forfaitaire est applicable : soit 35 m³ par personne, puis 25 m³ à compter de la troisième personne dans le foyer.

> Pour rappel, tous les puits doivent être déclarés en mairie.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 16 novembre 2017 à 20h, salle du Conseil.

{ Infos municipales }

Assainissement Contrôles de branchement

Chaque propriétaire, s'il dépend de l'assainissement collectif, a l'obligation de se raccorder au réseau dans un délai de deux ans. Lors du raccordement, il est important que le réseau d'eaux pluviales et le réseau d'eaux usées soient séparés (distincts).

Dans le cadre des travaux de voirie, des contrôles de branchement ont été réalisés pour les rues des Moulins, du Pont Ligneau, du Grand Gaumier, impasse de la Vigne Fleurie et place Lemot. Il est souvent constaté que les eaux de pluies récupérées des gouttières des maisons sont déversées vers le réseau d'assainissement. Ces eaux surchargent inutilement les réseaux, peuvent entraîner des débordements et nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration.

A l'inverse, si les eaux usées (eaux de cuisine, salle de bains, toilettes) sont reliées au réseau d'eaux pluviales, elles sont rejetées directement vers le milieu naturel, sans traitement, entraînant une pollution des cours d'eau, tel que le Ligneau dans le Vallon ou la Sèvre.

Afin d'éviter toute pollution, chacun doit être responsable et se mettre en conformité sans attendre un contrôle de branchement ou d'éventuelles pénalités prévues par le code de la santé publique.

Changement des horaires d'éclairage public



Afin de réaliser des économies d'énergie, la municipalité a décidé de réduire le temps d'éclairage des rues.

L'éclairage public s'éteindra désormais à 22h30 et se rallumera à 6h30 (soit une économie d'1h30 d'éclairage sur la plupart des rues).

Les 2 axes principaux, rue des Moulins et RD88 (rues du Pont, de Bretagne, des Changes, de Recouvrance) resteront quant à eux allumés en permanence, ainsi que le centre-bourg les nuits du vendredi au dimanche.

{ Urbanisme }

Révision du PLU > État d'avancement de la procédure

Le PADD, une étape clef de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un projet politique. Il fixe les objectifs de développement de la commune pour les 15 prochaines années en matière d'urbanisme et d'aménagement : habitat, développement économique, équipement...

Pour construire ce document, la commune s'est appuyée sur un diagnostic du territoire et a pris en compte les nouvelles lois et règlements qui s'imposent à elle. Ce projet a été présenté aux personnes publiques associées et a fait l'objet d'un débat en conseil municipal le 19 octobre dernier.

Afin de présenter au plus grand nombre les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, nous vous invitons à participer à une réunion publique le jeudi 30 novembre à partir de 19h30 à l'Espace Bellevue.

Ce document sera disponible en consultation à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site www.getigne.fr

A noter que d'autres dispositifs de concertation sont à la disposition du public :

- Un registre d'observations à compléter aux heures habituelles d'ouverture de la mairie ;
- La possibilité pour toute personne intéressée de faire part de ses remarques par simple courrier adressé à Monsieur le Maire ;
- Une exposition installée en mairie sur l'avancement de la procédure.



{ Actus bibliothèque }

Banquet participatif

Afin de terminer dans la convivialité le cycle d'ateliers sur le "vivre ensemble", un banquet participatif est organisé à la bibliothèque le vendredi 3 novembre dès 19h. Venez partager ce repas dans la bonne humeur en apportant un plat froid et une boisson sans alcool (n'oubliez pas vos couverts).

Rendez-vous contes

Savez-vous que les cagoules ça gratte mais que ça donne aussi de supers pouvoirs ? Que le petit chaperon rouge s'est débarrassé du loup en lui posant la simple question «Et pourquoi ?». Non ? Vous ne saviez pas ? Alors venez découvrir nos histoires drôles et surprenantes ! Rendez-vous à la bibliothèque le mercredi 8 novembre, à 16h30. Animation à partir de 3 ans.

Club ados

Le club ados se réunit à nouveau le samedi 18 novembre, à 11h, pour partager vos coups de cœur et coups de griffes. Rencontre ouverte à tous, sans inscription, à destination des ados (à partir de 12 ans).

Bouqu'Café

Samedi 25 novembre à 11h Cette année, la bibliothèque participe au prix Mauves en Noir, un festival autour du roman noir et du roman policier organisé depuis 6 ans à Mauves-sur-Loire. Cinq romans sont à découvrir !



Les Joyeux Petits Souliers Ballets et danses d'Ukraine

Jeudi 23 novembre à 15h30, Espace Bellevue

L'association humanitaire Franco-Ukrainienne « Anjou-Lviv » en Ukraine a pour mission d'aider financièrement et matériellement l'hôpital pédiatrique de Lviv (Ukraine). Elle contribue également à l'amélioration des conditions de vie des enfants de trois orphelinats de la région de Lviv et accorde ponctuellement une aide à de nombreuses familles ukrainiennes en grande difficulté.

Pour financer toutes ces actions, cette association accueille régulièrement la troupe des Joyeux Petits Souliers : un ensemble chorégraphique de jeunes ukrainiens qui donnent plusieurs spectacles de ballets et danses d'Ukraine. Ils sont accompagnés par le chœur d'hommes Orpheus.

› **Entrée** : adulte : 15 € ; moins de 14 ans : 8 €.

› **Réservation** : Office de Tourisme Clisson : 02 40 54 02 95

› **Renseignements** : 02 40 06 72 78.



Randonnée des 2 Vallées

Le dimanche 10 décembre 2017, l'association Vélo Loisirs de l'Etang organise sa randonnée hivernale.

Rendez-vous au complexe sportif de Gétigné, de 8h à 10h (départs libres). Que vous soyez marcheurs ou vététistes, découvrez des circuits sportifs ou familiaux.

› 4 circuits pédestres de 8 à 22 km et 5 circuits VTT de 21 à 49 km. Ravitaillement sur les circuits et assiette garnie offerte à l'arrivée. Tarifs 5 € pour les adultes et 2,50 € pour les enfants de moins de 14 ans.

› **Renseignements** au 02 40 03 91 69.

Osez le carton ! Place à la création !

L'association Familles Rurales « Les Copains d'Abord » vous propose de fabriquer votre meuble en carton.

L'atelier sera animé par Nathalie Perronneau qui vous accompagnera durant 6 séances, de la création à la personnalisation.

Dates et horaires : 1 mercredi sur 2 de 19h30 à 21h30 (à partir du 10 janvier 2018, hors vacances scolaires).

› **Tarifs** : adhérent Familles Rurales 65 € - Non adhérent 85 € (finitions non comprises, comptez environ 20 à 25 €).

› **Renseignements et inscription** : Sandrine JEHANNO 06 19 98 72 57 ou Karine LE RAY 06 70 94 36 12 lescopainsdabord44190@hotmail.com - Inscription jusqu'au 20 décembre (6 places disponibles).

(Environnement)

Isolation des combles à 1€ Le Pacte Energie Solidarité

Le Pacte Energie Solidarité est une offre d'isolation de combles perdus à 1 €, issue d'un programme validé par le gouvernement. Il est soumis à conditions de ressources (plafonds de ressources de la fiche CEE) et est valable pour une surface illimitée. Il a été créé pour aider les familles à réaliser les travaux de rénovation prioritaires tel que l'isolation des combles, afin de réaliser des économies d'énergie jusqu'à 25%.

› **Plus d'infos sur** : www.pacte-energie-solidarite.com



Responsable de la publication : François Guillot / **Photos** : Mairie de Gétigné

Rédaction / mise en page : Commission Culture - Relations publiques / Anne-Laure Corfmat

Conception et impression : Impression Souchu - Baudry

Infos : 02 40 36 07 07 - mairie@getigne.fr - www.getigne.fr

Mairie : lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h et 14h à 17h30 / mardi et jeudi : 9h à 12h

Permanences le samedi de 9h à 12h.

Service Urbanisme : Accueil uniquement sur rendez-vous : lundi, mercredi, vendredi, mardi matin et jeudi matin.

Permanences CCAS : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h, sans rendez-vous.

Permanences Elus : le samedi de 10h à 12h, sans rendez-vous.

▶ Agenda

Vendredi 3 novembre

Banquet participatif

19h, Bibliothèque des Ch@nges

Mercredi 8 novembre

Rendez-vous contes

16h30, Bibliothèque des Ch@nges

Jeudi 9 novembre

Activité Gommettes Les P'tits Loups

9h30, Accueil périscolaire

Samedi 11 novembre

Commémoration du 11 nov. 1918

11h, Cimetière

Jeudi 16 novembre

Conseil municipal 20h, Mairie

Samedi 18 novembre

Club Ados

11h, Bibliothèque des Ch@nges

Jeudi 23 novembre

Ballets et danses d'Ukraine

15h30, Espace Bellevue

Activité motricité Les P'tits Loups

9h30, Accueil périscolaire

Vendredi 24 novembre

Soirée Rock !

20h30, Espace Bellevue

Samedi 25 novembre

Bouqu'Café spécial Mauves en Noir

11h, Bibliothèque des Ch@nges

Jeudi 30 novembre

Réunion publique PADD

19h30, Espace Bellevue

Vendredi 1er décembre

Assemblée Générale

Jumelage Clisson-Klettgau

19h30, Cercle Olivier de Clisson

Tous les mercredis

› **Marché Alimentaire**

Dès 8h30, Belvédère Klettgau

› **Atelier Tricot is not dead**

15h, Bibliothèque des Ch@nges

▶ Etat-civil

Naissances

12/08/17 Joan FOULONNEAU
13, Maupay

26/08/17 Pauline BOGÉ
95, L'Annerie

01/10/17 Clovis PETIT
5ter rue Camille Saëns

Liste non exhaustive, publiée avec accord des familles